



A38-WP/379
TE/168
27/9/13

ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

PROJET D'ÉLÉMENTS DE RAPPORT SUR LE POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR

Les éléments ci-joints sur le point 28 de l'ordre du jour sont présentés à la Commission technique pour examen.

Point 28 : Sécurité de l'aviation — Normalisation

28.1 Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examine la note A38-WP/82, présentée par le Conseil, apportant une mise à jour sur l'adoption et le plan de lancement de la nouvelle Annexe de l'OACI sur la gestion de la sécurité. Cette note met en relief l'importance de la gestion de la sécurité au niveau des États et appuie l'évolution future des dispositions relatives à la gestion de la sécurité. Les États sont encouragés à participer activement aux groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG), qui identifieront des activités d'appui du plan de lancement de l'Annexe 19 et rendront compte de l'application au niveau régional des dispositions relatives à la gestion de la sécurité.

28.2 La Commission examine la note A38-WP/200, présentée par la Chine, exposant son expérience dans la mise en œuvre de systèmes de gestion de la sécurité (SGS) pour les compagnies aériennes et les organes de contrôle de la circulation aérienne et l'introduction de SGS pour les aérodromes en utilisant des procédures et des outils d'audit des SGS. La note recommande que des critères mondialement harmonisés soient établis en matière d'audits de performance des SGS, pour guider les États dans la surveillance de l'efficacité de la mise en œuvre des SGS et que les États continuent de surveiller la performance réelle des SGS, pour assurer que les résultats escomptés soient atteints.

28.3 La Commission examine la note A38-WP/329, présentée par la Fédération de Russie, qui invite l'Assemblée à recommander que le Conseil accélère l'élaboration et l'adoption d'une méthode unifiée d'officialisation des recommandations et des mesures de sécurité. Cette note propose en outre que les pratiques recommandées 6.11 et 6.12 de l'Annexe 13 — *Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation* de l'OACI soient élevées au rang de normes, compte tenu des dispositions de l'Annexe 19 relatives à l'assurance de la sécurité par les États.

28.4 La Commission examine la note A38-WP/96, présentée par les États-Unis, proposant l'intégration des huit éléments cruciaux d'un système de supervision de la sécurité d'un État et des onze éléments du Programme national de sécurité (PNS) et la prise en compte de cette intégration dans les activités du Programme universel (OACI) d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) selon la méthode de surveillance continue (CMA). De plus, la note appuie l'élaboration de critères pour faciliter l'acceptation mutuelle des SGS entre États.

28.5 La Commission examine la note A38-WP/199, présentée par le Venezuela (République bolivarienne du), proposant l'élaboration d'éléments d'orientation et la tenue de séminaires/ateliers pour traiter de la mise en place de SGS pour les petits fournisseurs de services. Une seconde note présentée par le Venezuela (République bolivarienne du), A38-WP/255, signale la nécessité d'ateliers supplémentaires pour traiter de l'élaboration d'indicateurs de sécurité harmonisés et d'objectifs communs sur lesquels États et régions devraient s'entendre, ainsi que d'indicateurs de conception pour des niveaux de sécurité universellement acceptables aux fins des PNS. En raison des incidences budgétaires, ces propositions seront renvoyées au Conseil.

28.6 La Commission examine la note A38-WP/77, présentée par la Lituanie au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres et des autres États membres de la Conférence européenne de l'aviation civile et par EUROCONTROL. Cette note appuie une approche progressive de la mise en œuvre de la gestion de la sécurité comme moyen d'assurer que tous les États, quel que soit le niveau de maturité de leur système de supervision de la sécurité, retirent des avantages de l'Annexe 19.

28.7 La Commission examine la note A38-WP/206, présentée par la Civil Air Navigation Services Organisation (CANSO), insistant sur l'importance d'une culture de la sécurité et la nécessité d'intégrer ces principes aux stades successifs de l'élaboration des normes et pratiques recommandées (SARP) et des éléments d'orientation, ainsi que pour la mise en œuvre de SGS.

28.8 Un large appui est exprimé pour l'Annexe 19 et pour l'approche progressive de la mise en œuvre que prévoit le Plan (OACI) pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP), qui donne priorité à la mise en œuvre des systèmes de supervision de la sécurité fondamentaux dans chaque État comme condition préalable à la mise en œuvre de PNS (cf. point 27 de l'ordre du jour).

28.9 Des délégués soulignent l'importance des séminaires et ateliers à côté des outils et éléments d'orientation traditionnels pour soutenir la mise en œuvre de la gestion de la sécurité. Le rôle des RASG et des organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) pour identifier les besoins de chaque région, faciliter le partage d'expériences et rendre compte des progrès au niveau régional est évoqué.

28.10 Des délégués expriment aussi leur appui à l'intégration des huit éléments cruciaux d'un système de supervision de la sécurité d'un État et des onze éléments du PNS pour créer un cadre unique. Plusieurs États expriment la nécessité de veiller à ce que les huit éléments cruciaux soient maintenus et à ce que le cadre résultant de la fusion soit entièrement aligné avec le GASP. Une préoccupation est exprimée à propos du fait que le niveau actuel de mise en œuvre des dispositions existantes en matière de gestion de la sécurité, déterminé par les résultats de l'USOAP, indique qu'il est nécessaire de considérer le moment approprié pour introduire un changement de cette nature. Le Conseil sera donc saisi de cette question pour plus ample examen.

28.11 La Commission technique note l'adoption de l'Annexe 19 et les travaux déjà en cours pour élaborer de façon plus poussée des dispositions relatives à la gestion de la sécurité, y compris la prise en considération de la relation entre les éléments cruciaux d'un système de surveillance de la sécurité d'un État et le programme national de sécurité. La Commission note aussi la stratégie connexe de mise en œuvre de l'Annexe 19 et encourage les États à participer activement aux RASG et aux RSOO.

28.12 Alors que le matériel pédagogique de l'OACI en matière de gestion de la sécurité est actuellement en cours de révision, les demandes de développement d'ateliers et de séminaires seront soumises au Conseil pour examen, sous réserve des considérations budgétaires.

28.13 La Commission, ayant examiné la note A38-WP/329, présentée par la Fédération de Russie, prend acte du soutien exprimé. Cette note évoque les Recommandations 1.6/5 et 1.6/6 d'AIG/2008 et l'avancement de leur mise en œuvre. La Recommandation 1.6/5, en particulier, est abordée dans l'Appendice 6 de la 2^e édition du *Manuel d'enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation*, Partie IV – *Reporting* (Doc 9756, version publiée en juin 2013, non revue par les services d'édition). L'UE s'est occupée de la Recommandation 1.6/6, et la taxonomie en résultant pour les recommandations en matière de sécurité sera introduite le moment venu dans la taxonomie ADREP. L'Appendice 6 (mentionné ci-dessus) traite aussi de la recommandation visant à accélérer l'élaboration et l'adoption d'une méthode unifiée pour officialiser les recommandations et les mesures de sécurité.

28.14 La Commission débat aussi de la proposition d'élever au rang de normes les pratiques recommandées 6.11 et 6.12 de l'Annexe 13, ainsi que d'éclaircir le lien entre ces dispositions et les dispositions de l'Annexe 19 relatives à l'assurance de la sécurité par les États, et elle convient de la transmettre au Conseil pour examen.

28.15 Des notes d'information sont également présentées par le Canada (A38-WP/365), la République Dominicaine (A39-WP/141), les États-Unis (A38-WP/95), l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) (A38-WP/248) et le Secrétariat (A38-WP/80).
